

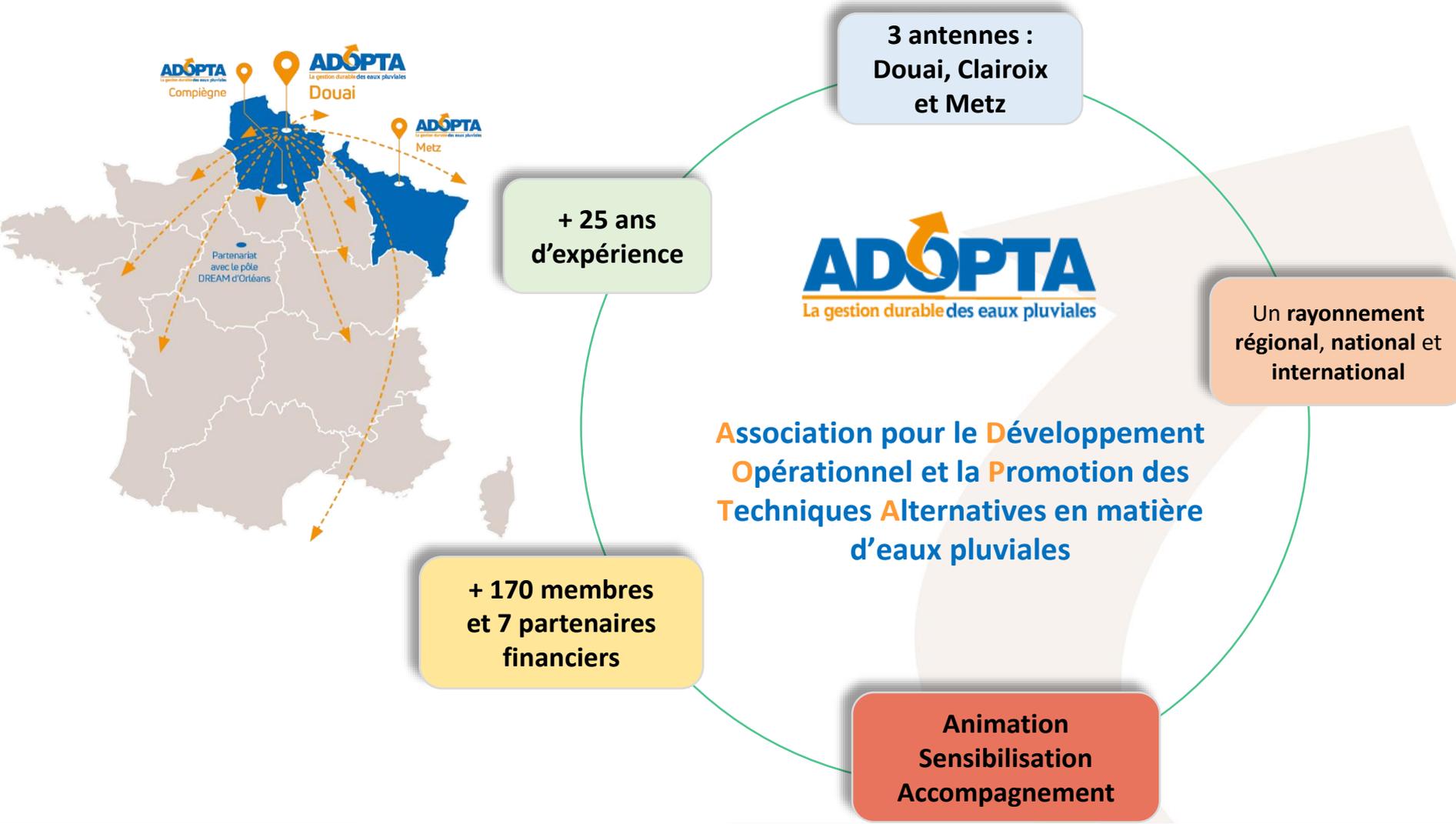
Mardi 15 novembre 2022



## Comment réduire les impacts des risques naturels sur le bâti et les aménagements ?

*Jean Jacques HERIN • Président • ADOPTA*

# L'ADOPTA, QUID ?



# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## 1) DEFINIR LA NOTION DE TERRITOIRE

- Territoire administratif ?
- Territoire « technique » : le Bassin Versant

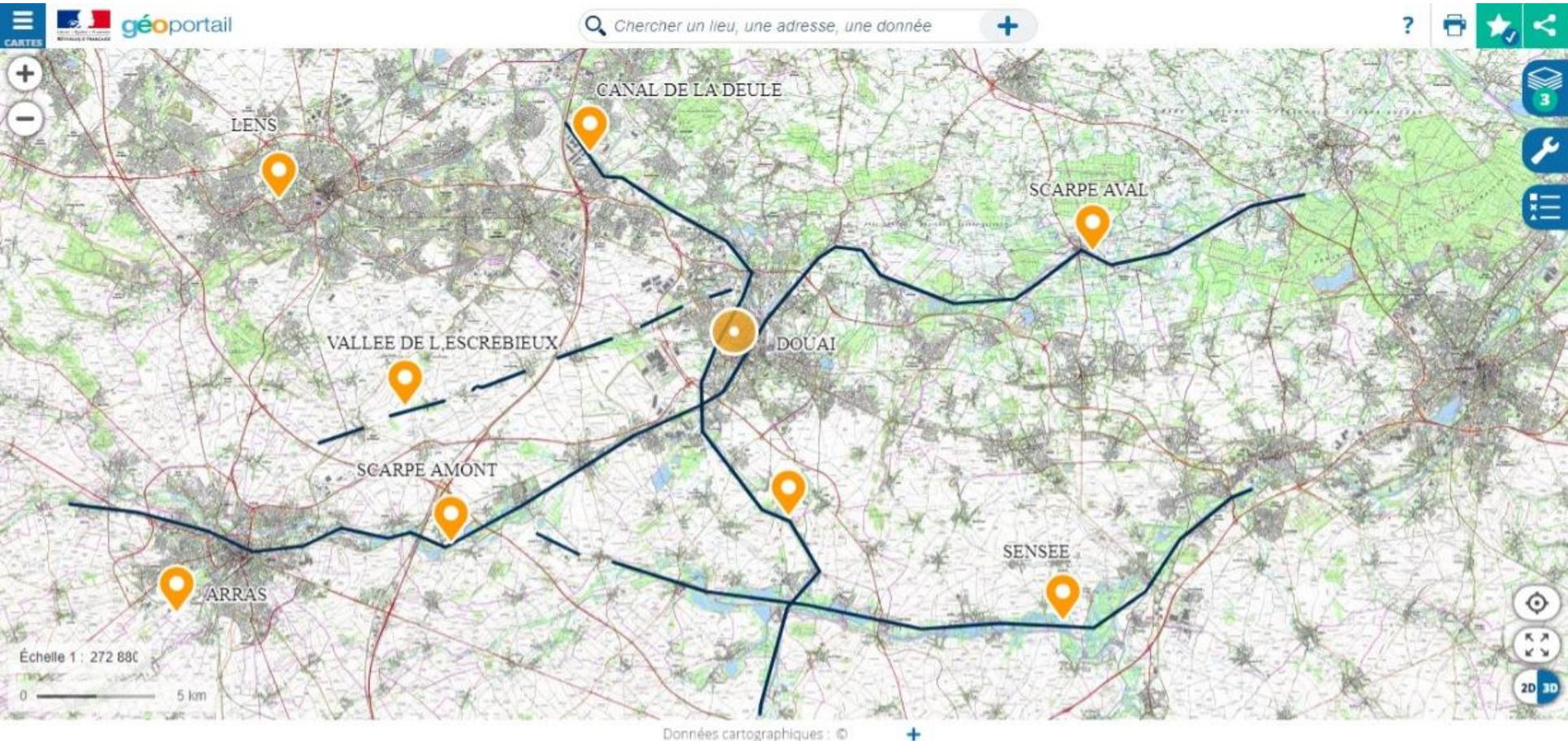
*Quelle est la notion de Bassin Versant dans un territoire très anthropisé ?*

- Détournement amont de la Sensée pour « créer » la Scarpe dès le IX siècle



- Canalisation de celle-ci,
- Croisement de cours d'eau : le point singulier des Quatre Canaux

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE



# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## 3) CONNAITRE SON TERRITOIRE, SON BASSIN VERSANT

- Une cartographie complète du RHS
- Hiérarchiser ce réseau  GEMAPI
- Connaître, définir les zones à enjeux :
  - Urbanisées,
  - Agricoles, naturelles et forestières.

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## 4) PARTAGER LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

**Multiplicité des acteurs : définir le rôle, les responsabilités de chacun**  **sur la base d'un diagnostic partagé, accepté :**

- Service public Assainissement (SPIC)
- Service public GEPU (SPA),
- Structure compétente GEMA – PI
- Chevelu de cours d'eau non domaniaux / fossés non GEMA PIENS
- Urbanisme (Communes, PLUi, SCOT...)

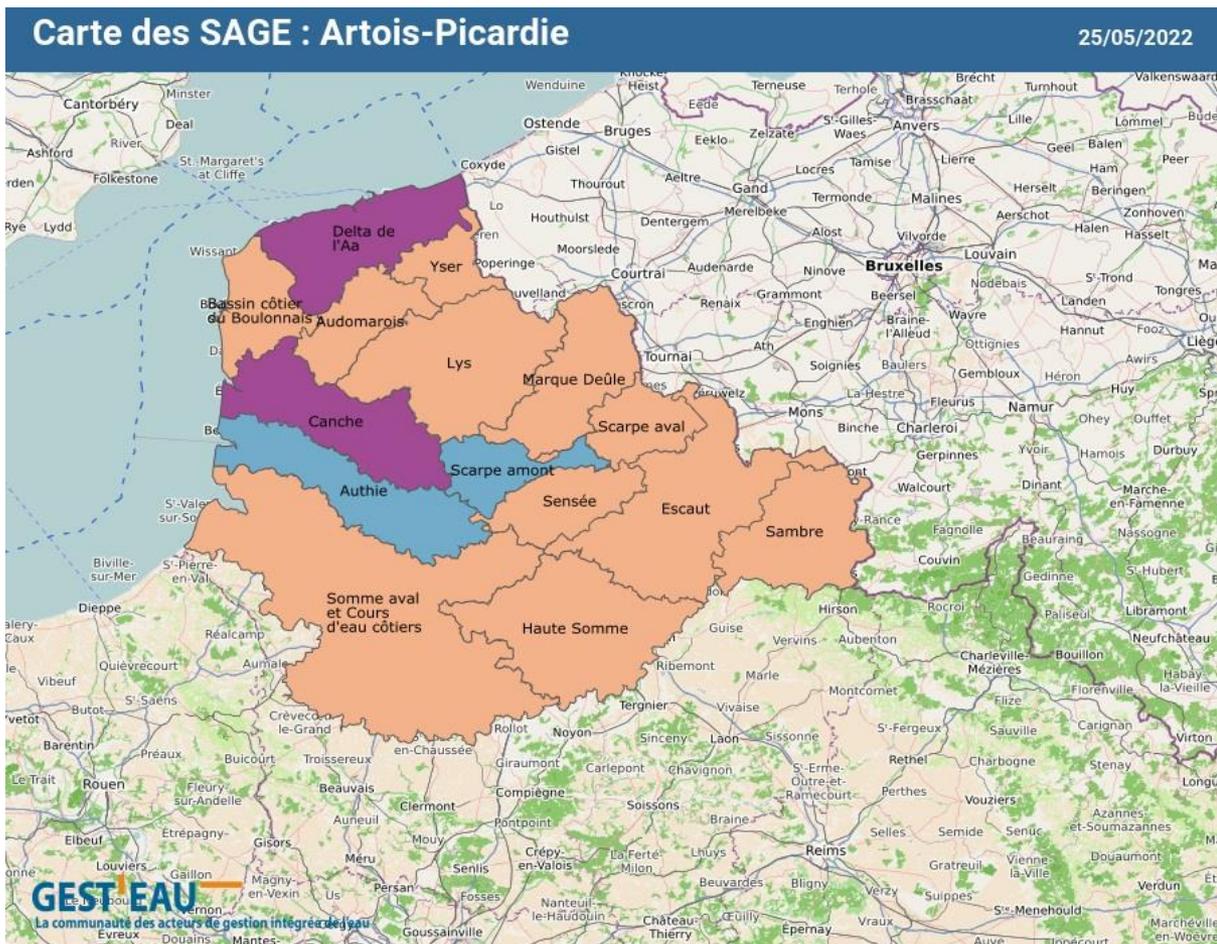
# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## 4) PARTAGER LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

**Mais aussi au-delà de la notion habituelle de Bassin Versant : concertation inter SAGE.**

**Ici à minima 6 SAGE : Scarpe Aval et Amont, Sensée, Escaut, Marque, Deule et Lys.**

**Selon les notions de risques, de type de pluie.**



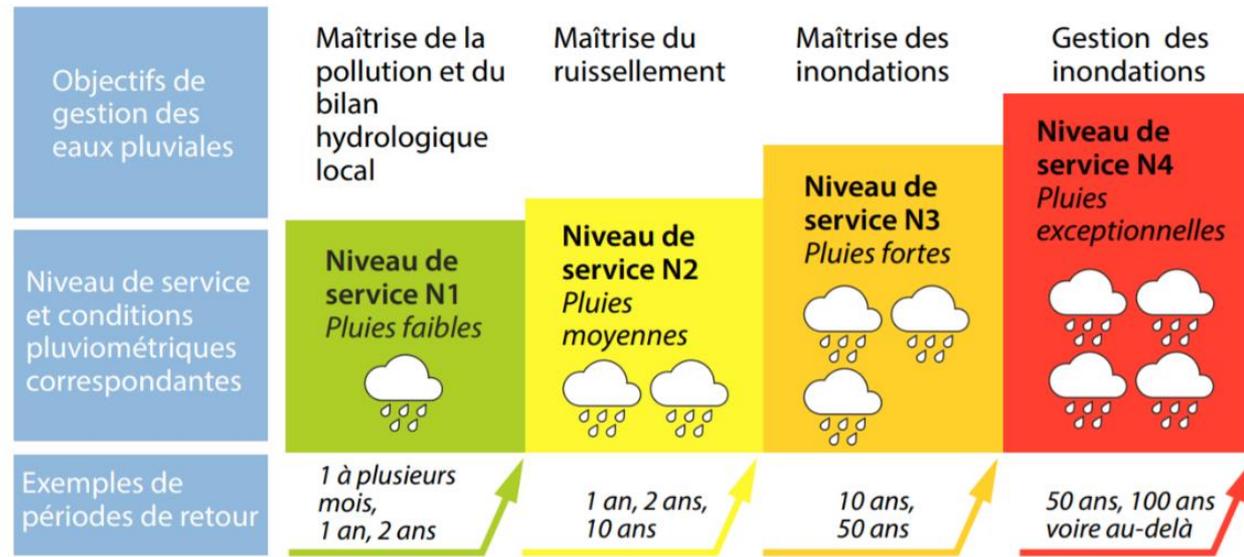
Jour

Mardi 15 novembre 2022

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## 5) UNE POLITIQUE CLAIRE, DECLINEE, ANIMEE

- Définir les « niveaux de service »



- Une gestion des Eaux Pluviales à la source : l'inondation se gère d'abord à l'amont :

- ➡ GDIEP en milieu urbanisé
- ➡ Entretien courant des cours d'eau GEMA

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## LES GRANDS PRINCIPES DES TECHNIQUES ALTERNATIVES



**1.** GESTION  
PROCHE DU POINT  
DE CHUTE



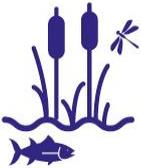
**2.** NE PAS CONCENTRER,  
NE PAS ENTERRER  
L'EAU



**3.** NE PAS FAIRE  
RUISSELER  
RETENIR L'EAU



**4.** RESPECTER  
LE CYCLE NATUREL  
DE L'EAU



**5.** REGARDER LA  
GESTION NATURELLE  
ET COPIER



**6.** NE PAS  
IMPERMÉABILISER



**7.** 2 FONCTIONS SUR  
UN MÊME ESPACE

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## 5) UNE POLITIQUE CLAIRE, DECLINEE, ANIMEE

- **Une gestion des écoulements, des débordements :**
  - ✓ ZEC naturelles,
  - ✓ Une coordination entre acteurs de terrain
- **Une adaptation de l'urbanisation : au-delà des capacités technico-économiques, c'est à l'urbanisation de s'adapter, de s'effacer devant les évènements climatiques, météorologiques**

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

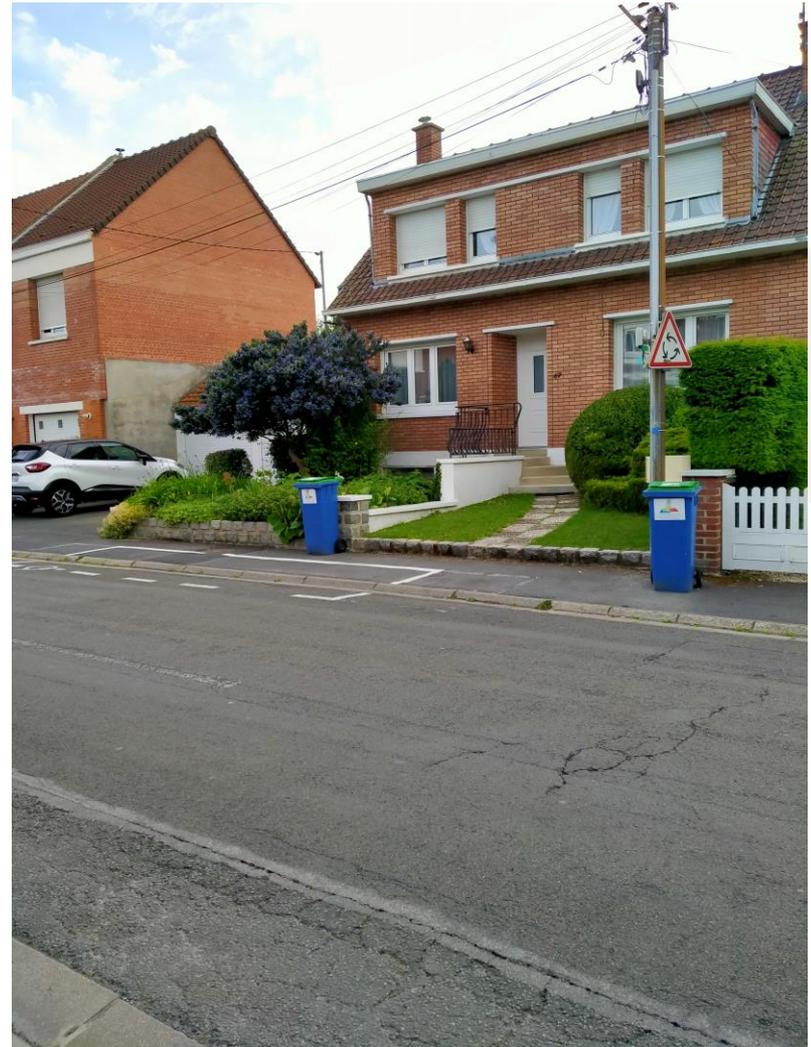
## 6) QUELS OUTILS ?

- **Le zonage pluvial, obligation depuis 1992**
- **Les TRI / SLGRI : ici TRI Douai et TRI de Lens**
- **Les AZI : Atlas des Zones Inondables**
- **Les PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondation**
- **Les PCS : Plans Communaux de Sauvegarde**

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## 7) QUELLES ACTIONS CONCRETES ?

- **Interdiction de construire en Zone Inondable (selon les niveaux d'eau et la fréquence...)**
- **Respect des couloirs d'écoulement, notion de lit majeur en ville, notion de rue rivière,**
- **Construction selon les règles précises à respecter,**
- **Disparition à terme des constructions.**

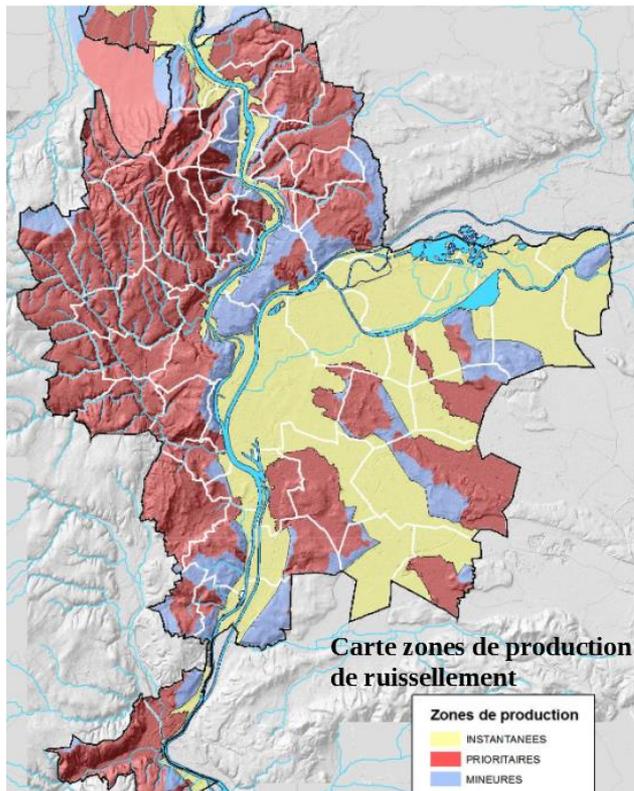


# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## 7) QUELQUES EXEMPLES

- **Douaisis Agglo (59) :**
  - **Zonage secteurs sensibles par temps de pluie dès 1997**
  - **Tout accès aux immeubles doit se situer à une côte altimétrique supérieur de 30 cm par rapport à l'axe de la voirie publique.**
  - **Une politique GEPU avec 0 rejet / pluie centennale depuis 1992**

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE



## Le Cas du Grand Lyon (69)

Réalisation d'une cartographie des zones de production où sont identifiées (base pluie centennale) :

- les zones de production « prioritaires » situés à l'amont de secteurs très vulnérables
- les zones de production « mineures » situés à l'amont de secteurs peu vulnérables
- les zones de production « instantanées » qui sont en auto-inondation

Les mesures de compensation de l'imperméabilisation non évitée sont intégrées au PLUH :

- Certains aménagements sont interdits
- Le dimensionnement de stockage des eaux pluviales est réglementé
- Les axes d'écoulement et zones d'accumulation sont sanctuarisés

Source : Guide Zonage Pluvial CEREMA

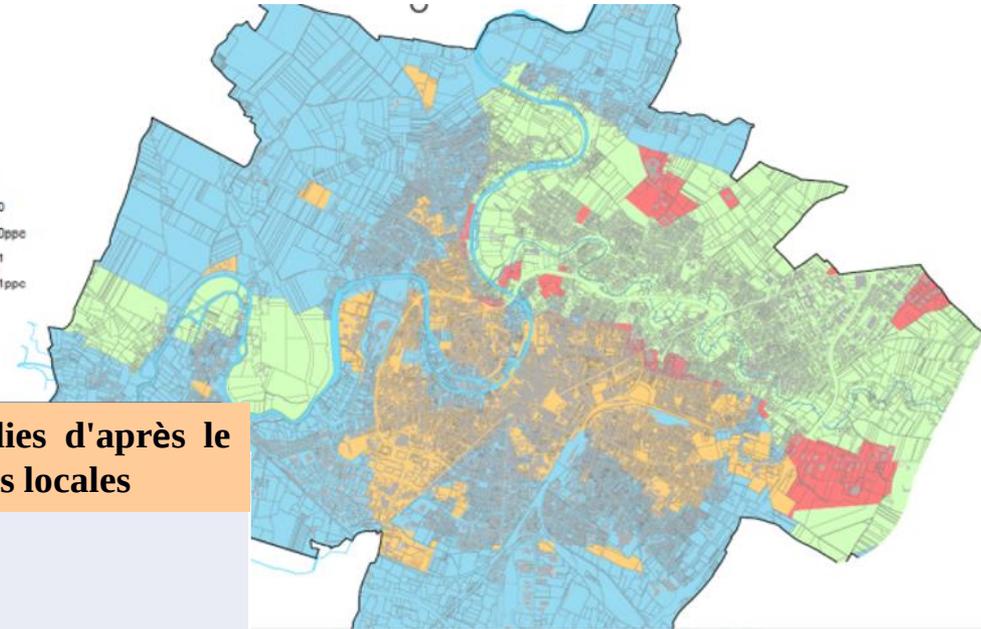
Zone de production prioritaire	Zone de production mineure	Zone de production instantanée
Compensation pour les pluies fortes à très fortes	Compensation pour les pluies moyennes à fortes	Protection contre l'auto inondation pour pluies moyennes
Pluies 30 à 100 ans	Pluies 10 à 30 ans	Pluie 5 ans

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

- **Zonage Niort  
(Deux-Sèvres 79)**

Risque EP

Blue	R0
Light Green	R0ppc
Yellow	R1
Red	R1ppc



## Cartographie de type : Mesures d'aménagement établies d'après le zonage du PLU, en prenant en compte les problématiques locales

Le zonage eaux pluviales cartographie les zones à risque suivantes :

R0 = zone au risque d'inondation par ruissellement pluvial faible ;

R1 = zone au risque d'inondation par ruissellement pluvial modéré, important ou participant aux débordements à l'aval.

R0ppc = zone au risque d'inondation par ruissellement pluvial faible en périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau potable

R1ppc = zone au risque d'inondation par ruissellement pluvial modéré, important ou participant aux débordements à l'aval en périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau potable

Pour chaque unité foncière du territoire, les mesures à appliquer sont obtenues en tenant compte de la zone PLU et de la zone du risque pluvial.

Source : Guide Zonage Pluvial CEREMA

territoires

# VERS UN URBANISME RESILIENT : UNE APPROCHE GLOBALE PAR TERRITOIRE

## 7) QUELQUES EXEMPLES

**Château Thierry (Aisne 02) : Construction sur pilotis en zone inondable de la Marne – Ecoquartier des Garats**



## Jean-Jacques HERIN, Président

120, rue Gustave Eiffel  
59500 DOUAI

Tél : 03.27.94.12.41 - Mail : [contact@adopta.fr](mailto:contact@adopta.fr)

Site Internet : [www.adopta.fr](http://www.adopta.fr)

Facebook : [@AssoAdopta](https://www.facebook.com/AssoAdopta)

### Partenaires financiers de l'ADOPTA

